

Facture n° 202306-22380
Dossier n° 21_809

CASTRIES, 29 juin 2023

Affaire suivie par : Emmanuel BOUY

SAS HECTARE
M. Eric PORTALES
75 ZI Les Portes Domitienne
RN 113
CS 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

Vos réf. : Affaire suivie par Éric PORTALES



ENTRE-VIGNES : PA pour 5 lots
Lotissement CHEVAL BLANC

Situation n°2

Désignation	Unité	Prix U. HT (€)	Quantité	Montant HT (€)
Selon Contrat cadre HECTARE du 08/01/2022				
<u>Mission géomètre :</u>				
G1.1 - Levé topographique et établissement du PA3	F	1 500,00	1	1 500,00
G1.2 - Levé topographique complémentaire - OPTION	F	1 000,00	0	0,00
G2 - Bornage contradictoire	Par lot	100,00	5	500,00
G3 - Document d'arpentage	Par lot	50,00	5	250,00
G4.1 - Plans de ventes provisoires	Par lot	50,00	5	250,00
G5.1 - Implantation avant travaux OPTION	Par lot	100,00	5	500,00
G5.2 - Vérification de limites des lots - OPTION	Par lot	30,00	0	0,00
G5.3 - Rétablissement de limites des lots - OPTION	Par lot	300,00	0	0,00
G4.3- Plans de vente définitifs: Plan de vente et l'attestation de surface conformément à la loi SRU sont à la charge de l'acquéreur du lot. Leur montant est de 400 € HT et seront payés le jour de la signature de l'acte notarié. L'aménageur en garantit le paiement.				
G4.2- Plans de vente anticipés OPTION.				
<u>Mission bureau d'études :</u>				
BE1 - Etudes préalables	Par lot	100,00	5	500,00
BE2 - Etablissement des pièces écrites et graphiques 350€ HT / lot soit pour les 5 lots prévus 1 750€ HT				
- Dépôt du dossier en mairie	50%	875,00	1	875,00
- Validation par la Commune	30%	525,00	1	525,00
- Au démarrage des travaux	20%	350,00	1	350,00

Désignation	Unité	Prix U. HT (€)	Quantité	Montant HT (€)
BE3- Dossier de consultation des entreprises 350€ HT / lot soit pour les 5 lots prévus 1 750€ HT				
- A réception du DCE	20%	350,00	1	350,00
- Au recueil des offres	20%	350,00	1	350,00
- Au choix des entreprises	20%	350,00	1	350,00
- Au démarrage des travaux par tranches	40%	700,00	1	700,00
BE4 - Direction de travaux : 600 € HT / lot, soit pour les 5 lots prévus : 3 000€ HT				
- À la fin des travaux de réseaux humides	40%	1 200,00	1	1 200,00
- A la mise en viabilité	30%	900,00	0	0,00
- Obtention du certificat de non contestation	30%	900,00	0	0,00
Déduction situation n°1 du 27/03/2023		3 975,00	-1	-3 975,00

Conditions de règlement : 29/07/2023

Règlement à l'ordre de :

BBASS - 205 avenue des Gardians - 34160 CASTRIES

RIB : CL MONTPELLIER (03000) 30002 03040 0000071040U 03

IBAN FR63 3000 2030 4000 0007 1040 U03 - BIC : CRLYFRPP

TOTAL HT	4 225,00 €
TOTAL TVA - 20,00%	845,00 €
TOTAL TTC	5 070,00 €

Règlement effectué, pour un total de 0,00 € TTC

Reste à régler : 5 070,00 €

